

SPORTS

sport.union@sonapresse.com

La Fifa met en place un fonds pour protéger les joueurs

Stéphane MASSASSA
Libreville/Gabon

LA Fédération internationale de football association (Fifa) et la Fédération internationale des associations des footballeurs professionnels (FIFPRO), ainsi que le syndicat international des joueurs professionnels viennent de signer un accord visant à créer un fonds Fifa pour les joueurs professionnels. Lequel aura pour objectif d'apporter un soutien financier aux joueurs, qui n'ont pas été payés et n'ont aucune chance de pouvoir percevoir la rémunération convenue avec leur club. Selon le site officiel de la Fifa, la

valeur dudit fonds est de 16 millions de dollars (environ 10 milliards de francs), pour la période allant jusqu'en 2022. Dès juillet 2020, 3 millions de dollars sur ladite somme seront déjà mis à disposition. Puis, 4 millions en 2021 et 4 autres en 2022. 5 millions de dollars supplémentaires seront également reversés pour la protection rétroactive des salaires de la période juillet 2015 - juin 2020.

Cet accord envisage également la création d'un comité de surveillance, qui serait composé de représentants des deux entités et aurait pour mission de traiter, évaluer et statuer sur les demandes de fonds. S'il ne peut pas couvrir la totalité des

sommes dues aux joueurs, ce fonds constitue, néanmoins, un important filet de sécurité.

D'aucuns estiment qu'il devrait surtout avantager les pays africains, coutumiers de cette situation d'impayés de salaires des joueurs. Reste également à se demander si le Gabon, qui a décidé de suspendre le statut professionnel du National-Foot, sera concerné par ce fonds.

En attendant, cette nouvelle initiative a été saluée par Gianni Infantino. "Cet accord et notre engagement à venir en aide aux joueurs en difficulté montrent de quelle manière nous conce-



Photo : Getty Images / L'Union

L'initiative de Gianni Infantino a été saluée par de nombreuses personnes dont le SG de l'ANFPG, Stéphane Nguema.

vons notre rôle d'instance dirigeante du football mondial. Nous sommes aussi là pour aider ceux qui en ont besoin", a-t-il déclaré.

L'USB et les promesses d'un renouveau

James Angelo LOUNDOU
Libreville/Gabon

LES leçons de la saison écoulée où le "board" de l'Union sportive de Bitam (USB) avait attendu la mi-saison pour renforcer qualitativement son effectif, et réaliser une fin d'exercice digne de son standing, semblent avoir été retenues. C'est, en effet, avec une équipe plus complète que lors des deux premières journées où ils avaient été tenus en échec sur leurs terres par le Stade Mandji et Lozosport, que les Bitamois ont réalisé une prestation aboutie et signé leur premier succès de la saison, samedi dernier devant Missile FC, au stade de l'Institut national de la jeunesse et des sports de Libreville (INJS).

Les promesses affichées sur une aire de jeu difficile laissent augurer d'une saison plus en phase avec le statut du triple champion du Gabon et place forte du football gabonais depuis plus d'une décennie. L'effectif mis à la disposition de Brice Nkwele, successeur à l'intersaison de Jeannot Ekouma, est de nature à susciter des attentes élevées pour une équipe joueuse. Il faut dire que le recrutement, bouclé le 8 février dernier (en principe) et majoritairement gabonais, a été

de meilleure qualité. Dans la base arrière, définitivement orpheline de l'historique capitaine Erwin Blynn Nguema Obame, retraité, les arrivées du gardien de but Dalian Toung Allogho et des défenseurs centraux Cédric Nguema Mintsas, Henri Chico Sassou et Auxence Nzengue, sont un gage pour de meilleures sorties de balle. Même si le côté rugueux, qui a souvent marqué la défense bitamoise, pourrait manquer. En milieu de terrain, Michel Stéphane Manime Youri a, dès sa première sortie, affiché des aptitudes pour être, le temps de sa saison de prêt, le maître à jouer que le club nordiste n'a plus eu depuis les années fastes avec Alain Djissikadié. Sur le front offensif, le retour de l'enfant du pays, Junior Bayanho Aubyang, et la signature de Kevine Elo Aunouvié rendent l'équipe imprévisible sur les flancs. Il restera juste à trouver un finisseur patenté et digne successeur du Tchadien Lokissimbaye Loko, du Centrafricain Charlie Dopekoulouyen, du Camerounais Serge Beh Za'a et du Togolais Kodjo Laba, qui ont laissé leur nom à la postérité bitamoise et du National-Foot 1.

Mais aussi l'alchimie nécessaire pour briller sur la durée d'un exercice 2019-2020 encore très loin du dénouement.

Propos recueillis par SM
Libreville/Gabon

L'union. Comment l'Association nationale des footballeurs professionnels du Gabon (ANFPG) apprécie-t-elle la décision de la Fifa de créer un fonds destiné aux footballeurs dont les salaires sont impayés ?

Stéphane NGUEMA : L'ANFPG, en sa qualité de membre de la FIFPro, se félicite de cette initiative qui vise à aider les footballeurs professionnels. Il permet de consolider les droits des footballeurs professionnels dans le monde. Selon le contenu de cet accord historique, tous les joueurs professionnels pourront être dédommagés, selon un certain modèle et un mécanisme définis par les deux entités à l'origine de cet accord. En réalité, la création de ce fonds représente un bon début et un développement positif. Il aura comme avantage : de couvrir la période à partir de 2015, de couvrir une partie des salaires mensuels, et le montant total qui lui a été alloué par la Fifa a été fixé à environ 4 millions d'euros par an.

Le Gabon, qui a désormais un championnat amateur, est-il concerné ?



Photo : DR

Le secrétaire général de l'Association nationale des footballeurs professionnels gabonais (ANFPG), Stéphane Nguema.

- À ce jour, la décision de passer au statut d'amateur du championnat gabonais n'a pas été signifiée à la Fifa. En ce sens, les footballeurs gabonais ou ceux évoluant au Gabon sont susceptibles de bénéficier des retombées de ce fonds. Cette décision n'est pas incompatible, malgré le statut du championnat car, dès lors qu'il y a un engagement entre le club et le joueur (verbal ou écrit), le statut de footballeur professionnel intervient de facto. Il faut préciser que le fonds en question couvre à partir de l'année 2015. Et à cette période, nous avons déjà recensé des cas de joueurs évoluant à l'AC Bongoville, POG FC et Olympique de Mandji. Le travail qui sera le nôtre sera d'aider les joueurs de ces clubs, pour ceux qui voudront, de démontrer

l'impossibilité absolue de récupérer le salaire auprès de leur club, suite à une décision d'un organe judiciaire ou d'un tribunal.

Quelles sont les pistes de solution de l'association pour éviter le problème des salaires impayés au niveau des clubs ?

- Afin d'éviter les salaires impayés dans notre championnat national, il faut que les clubs se montrent professionnels et réalistes vis-à-vis des joueurs qu'ils engagent. Il est donc primordial que l'ensemble des partenaires, clubs, Linaf, Fégafoot et ANFPG, mettent en place une convention collective des métiers du football dans laquelle sera mentionné un montant salarial minimum qu'ils seront capables d'assumer, sans compter nécessairement sur la subvention de l'État. La mise en place d'une Chambre de résolution de litiges pour régler les différents conflits entre joueurs et clubs. L'instauration d'un contrat standard est également primordial. De plus, mettre en place un organe indépendant de contrôle de gestion de clubs. Cet organe aura pour mission principale de veiller au respect scrupuleux des articles susmentionnés dans ladite convention collective et sanctionner les clubs en cas de non-respect de leurs obligations.